

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

METZ



BUDGET PRIMITIF

de l'exercice

2007

Rapport de présentation

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRIMITIF 2007

Le Budget Primitif 2007, comme les budgets antérieurs, ainsi que cela a été rappelé lors du débat d'orientation budgétaire du 23 Novembre 2006, est porteur de la forte volonté municipale de répondre à deux enjeux majeurs :

- d'une part, participer à la création et au maintien des emplois, en mobilisant des financements, notamment d'investissement, dans l'économie locale. C'est structurer la ville et participer à son rayonnement et son développement. Cela comprend aussi l'aide à l'intervention des acteurs du monde associatif, qui participent de manière incontournable à la vie communale.
- d'autre part, répondre aux attentes et besoins de service, de solidarité, de sécurité exprimés par les Messines et les Messins. Quoi de plus proche de la vie quotidienne que les services rendus concernant le nettoyage des rues, le fonctionnement des écoles, l'éclairage public, l'entretien des espaces publics et des bâtiments culturels et sportifs. C'est l'action de proximité avec les citoyens !

Cependant, ce budget, comme celui de toutes les collectivités locales, s'inscrit dans un contexte contraint.

L'écart, entre les dépenses de fonctionnement qui évoluent significativement, en particulier du fait de la hausse du prix des matières premières et de l'énergie et la croissance plus modeste des ressources, avec en parallèle la montée en puissance d'un ambitieux programme d'investissement conformément au plan quinquennal 2002/2007, pèse sur notre capacité d'autofinancement.

Néanmoins, l'autofinancement et les financements extérieurs permettent de poursuivre cette politique avec un rythme soutenu, tout en maîtrisant le recours à l'emprunt. Cette politique dynamique et ambitieuse, proche des préoccupations quotidiennes des Messines et des Messins, tout en garantissant la bonne santé financière de la Ville, est déclinée suivant trois axes :

- I) Favoriser le développement et l'attractivité de la Ville
- II) Proposer une offre culturelle, sportive et de loisirs ambitieuse
- III) Répondre aux besoins quotidiens des habitants et développer la vie des quartiers

I – FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTRACTIVITE DE LA VILLE

1) Urbanisme et développement de la Ville

a) Quartier de l'Amphithéâtre

Après le processus d'études de définitions et de mise au point des documents et des plans d'urbanisme toujours long, le quartier de l'Amphithéâtre entre dans une phase active de réalisation.

D'ores et déjà on peut voir sur place le tracé du futur parking souterrain de 750 places sur 3 niveaux dont les parois moulées ont été mises en œuvre. La poursuite des fouilles archéologiques s'est engagée sur ce site, qui fut jadis le quartier proche de l'amphithéâtre romain.

Les fouilles doivent durer jusqu'en Avril 2007 date à laquelle les travaux de génie civil propres à l'aménagement intérieur des parkings pourront démarrer.

Par ailleurs le Centre Pompidou-Metz a fait l'objet début Novembre de la cérémonie de la pose de la première pierre qui implique le début de la phase construction de cet édifice phare pour le quartier.

A l'heure actuelle l'ensemble des démolitions et déviations de réseaux est réalisé sur la partie Nord du nouveau quartier et les programmes de construction d'immeubles d'habitation et d'activités sont en cours de finalisation avec les groupes d'investisseurs.

Les études de percement des tunnels vers la gare de Metz et du pont sous les voies vers le parc de la Seille sont en cours d'achèvement par la SNCF. Parallèlement l'Agence Nicolas Michelin travaille sur le secteur contigu aux voies Sud de la gare en vue d'y inscrire des équipements majeurs tels que le Centre de Congrès et le pôle Multimodal.

b) Place de la République et liens urbains

Autre projet majeur : celui de la requalification de la Place de la République à l'automne 2007, dès lors que le nouveau parking souterrain de l'Esplanade entrera en service.

Il s'agit d'un projet d'envergure qui va modifier complètement la physionomie du centre ville.

Une première délibération du 30 Septembre 2004 décidait d'associer les messins à une réflexion sur ce projet.

La délibération du 30 Juin 2005, prenant en compte le résultat de l'appel à idées lancé à la population, décidait de l'organisation d'un concours restreint d'architectes-urbanistes.

Le Jeudi 9 Mars 2006, le jury sélectionnait les 5 équipes admises à concourir et le Conseil Municipal désignait le maître d'œuvre lors de sa séance du 28 Septembre 2006 : 1.500.000 € de travaux sont prévus en 2007, 15.000.000 € en 2008. Une participation du Conseil Général de la Moselle est attendue dans le cadre de la Politique Départementale d'Aménagement Urbain.

De plus, les artères menant à la Place de la République seront également restructurées :

- Boulevard Poincaré – Avenue Joffre : 800.000 €
- Rue du Juge Michel : 340.000 €
- Rue Gaston Dupuis/rue Harelle : 460.000 €
- Avenue Schuman : 350.000 €
(trottoirs Avenue R. Schuman : tronçon Rue Harelle/Sainte-Glossinde)
- Avenue Ney : 450.000 €
- Rue du Coëtlosquet : 400.000 € (en 2008)

Parallèlement, la liaison Place de la République vers la Gare sera poursuivie dès Février 2007 par la réhabilitation de la Rue Gambetta et du Square Mangin pour 1.800.000 Euros.

c) Urbanisation des quartiers

Au-delà de ces deux opérations d'envergure, les autres quartiers feront également l'objet d'études ou de travaux, tels que :

- Technopôle : extension : 100.000 Euros (études)
- Zone d'Urbanisation Future des Hauts de Vallières : 100.000 Euros (études)
- ZAC du Sansonnet : 120.000 Euros (études)
(délibération du 26 Janvier 2006)
- Zone d'Urbanisation Future de la Rue des Alliés : 150.000 Euros (travaux)
(délibération du 23 Février 2006)
- Traitement des friches militaires : 800.000 €
dont Boulevard de Trèves : 100.000 Euros (études),
Rue Basse-Seille : 450.000 €, Arsenal II : 250.000 €
- Rue Charles Le Payen : 60.000 € (études)
- Parking longue durée : 100.000 € (étude et insertion dans le site)
- Etude sur les mutations urbaines : 100.000 €
- Patrotte : 60.000 € à titre de participation aux études pour la suppression du passage à niveau
- Aire d'accueil des gens du voyage :
 - . réhabilitation de l'ancien terrain Avenue de Blida : 360.000 €
(participation de l'Etat 146.350 €)
 - . création d'aires d'accueil supplémentaires Avenue de Blida : 640.000 €
(participation de l'Etat 304.900 €)

Par ailleurs, il est prévu de verser à la Fédération des Commerçants une subvention de 228.675 € visant à dynamiser le commerce de la Ville.

d) Grand Projet de Ville et Opération de Rénovation Urbaine du quartier de Metz-Nord

Grand Projet de Ville du Quartier de Metz-Borny

Depuis 2001 et la mise en place du Grand Projet de Ville de Metz Borny, un certain nombre d'opérations ont été menées visant à valoriser et désenclaver le quartier.

A ce jour, les démolitions d'immeubles opérées Rues du Barrois et du Beaujolais ont libéré des espaces destinés à l'aménagement d'un village de bureaux, espaces sur lesquels une pépinière transitoire a été implantée.

La démolition des deux premiers immeubles en carré situés entre le Boulevard d'Alsace et la Rue de Picardie s'est achevée fin novembre 2006 ; elle sera poursuivie en 2007 par une seconde tranche de démolition de deux bâtiments en carré. Ces opérations une fois achevées, ce sont au total 836 logements qui auront été démolis dans le cadre du Grand Projet de Ville. Ces travaux vont permettre de libérer l'emprise foncière destinée à accueillir la plate-forme socio-économique dont les travaux d'aménagement démarreront au cours du second semestre 2007.

Situés en Zone Franche Urbaine, les programmes de village de bureaux et de plate-forme socio-économique sont menés dans le cadre d'un partenariat public/privé. L'aménagement de la voirie provisoire et des réseaux réalisé dès Juillet 2006 dans le cadre de la ZAC du GPV va permettre le lancement, dès le début 2007, d'une première tranche de construction de quatre immeubles du village de bureaux. Deux bâtiments de ce programme seront spécialement configurés afin d'accueillir de très petites entreprises. Les travaux d'aménagement de la plate-forme socio-économique comprendront la réalisation d'un pôle commercial dans lequel figureront une moyenne surface d'environ 1000 m² et des commerces de proximité. Ce programme va participer, de par sa diversité et sa complémentarité, à la dynamisation du quartier.

Le programme de résidentialisation des cours situées Rues du Maine et d'Anjou, en pied d'immeubles, a démarré le 18 Septembre 2006. Ces travaux dont l'achèvement est prévu à la fin du 1^{er} semestre 2006 seront suivis, dès le second semestre par l'aménagement de la cour de Normandie.

Les travaux de réalisation d'un giratoire sur la RN3, visant au désenclavement routier du quartier en créant une nouvelle entrée de ville, ont été achevés en novembre 2006. Cet ouvrage routier permet désormais de raccorder le quartier à la voie de contournement de Metz ainsi qu'au réseau autoroutier, et aboutira à la liaison du complexe sportif des Hauts de Blémont et de la ZAC Sébastopol.

Il convient également de mentionner le renforcement de la politique d'implantation d'équipements structurants : la seconde phase d'extension du Pôle des Lauriers, menée à terme début août 2006 a abouti à la création d'un espace de services dédiés au public comprenant un espace multimédia, un pôle des médiations, le regroupement des services de l'emploi, le service municipal de la politique de la ville et l'équipe du GIP GPV ; des permanences du Délégué du Médiateur de la République et d'un Conciliateur de Justice y ont lieu.

Les travaux d'extension de la médiathèque vont être menés en 2007 et proposeront environ 1000 m² de surface supplémentaire pour cet équipement qui connaît une progression constante de sa fréquentation.

Deux réalisations importantes vont se concrétiser en 2007 au sein du complexe des Hauts de Blémont. Il s'agit d'une part de la création de la halle d'athlétisme, et d'autre part d'un ensemble de 107 jardins familiaux destinés à la population du quartier de Metz-Borny habitant en logement social.

Au terme de la libération des emprises foncières suite au transfert des jardins familiaux de la Rue de Bourgogne, un programme de constructions neuves va démarrer en 2007. Il consiste en la création de 30 logements locatifs sociaux (OPAC de Metz) et 62 logements en accession à la propriété (NEXITY). Par ailleurs, la Foncière Logement va développer un programme de logements locatifs intermédiaires.

Opération de Rénovation Urbaine du quartier de Metz-Nord

L'Opération de Rénovation Urbaine des quartiers de La Patrotte, du Chemin de la Moselle et du Nord de Metz vient compléter en termes d'investissement urbain les Contrats de Ville en dépassant les moyens classiques. L'objectif poursuivi est double : faire en sorte que tous ces quartiers participent à la dynamique urbaine et améliorer la qualité de vie des habitants : habitat et espaces collectifs notamment. De nombreuses actions ont été réalisées en 2006 : requalification d'espaces publics (rues des Prémontrés, Paul Dassenoy, Paul Chevreux), rénovation de l'école du Chemin de la Moselle, travaux dans des équipements sportifs et socioculturels. L'année 2007 permettra l'achèvement du programme contractualisé avec l'Etat par des travaux dans les jardins familiaux et des aménagements qualitatifs pour le traitement des déchets en sus des opérations de droit commun que la ville engagera sur ces quartiers.

2) Amélioration du cadre de Vie

a) Espaces Verts

L'enveloppe globale 2007 se monte à 1.222.000 € comprenant les opérations suivantes :

Plantières-Queuleu

- 45 Rue de Queuleu
* Espaces verts 30.000 €

Metz-Centre

- Jardin du Grand Séminaire :
* Aménagement d'un jardin des cinq sens 24.000 €
- Square Giraud
* Réfection 60.000 €
- Tour Camoufle :
* Requalification et mise en valeur 30.000 €

Sablon

- Parc de la Seille
- * Equipement complémentaire (brumisation, jeux) 59.000 €

Magny

- Rue de la Charmine
- * Réalisation d'une passerelle 192.000 €
- Liaison entre le Pont de Magny et Montigny-les-Metz
- * Aménagement d'une promenade 89.000 €

Vallières

- Hauts de Vallières
- * Réalisation d'un terrain multisports 70.000 €

Borny

- Rue de Belletanche
- * Aménagement des abords 250.000 €

Grange aux Bois

- Liaison cyclable RD999 143.000 €

Divers quartiers :

- Equipement et entretien des aires de jeux et jardins 180.000 €
- Confortement et mise en valeur des cours d'eau 35.000 €
- Travaux de grosses réparations dans les espaces verts 35.000 €
- Rénovation du Centre Horticole et des serres du Jardin Botanique 25.000 €

Le patrimoine vert de la Ville occupe une surface d'environ 470 hectares ; son entretien par les Espaces Verts ou par entreprise nécessite une dotation de fonctionnement de 1.534.974 € comprenant notamment 250.000 € pour l'achat de végétaux et de fournitures horticoles et 10.000 € pour l'outillage.

b) Propreté

La collecte des ordures ménagères est transférée, depuis le 1^{er} janvier 2002, à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole.

La Ville de Metz assure le nettoyage des voies publiques qui requiert 567.000 € dont 20.000 € pour la campagne de communication sur la propreté canine et 337.550 € sont nécessaires au financement des toilettes publiques. De plus, 10.000 € sont prévus pour financer l'enlèvement des tags sur le patrimoine municipal et sur celui des particuliers.

c) Environnement

Complétant notre action en matière de qualité de la vie à travers le budget des Espaces Verts et celui de la Propreté, un crédit global de 739.100 € sera affecté à des actions liées à l'environnement :

- Plan lumière : 120.000 €
- Etudes concernant le développement durable et l'Agenda 21 : 40.000 €
- Certification ISO14001 des ateliers des véhicules légers (filtration) : 13.000 €
- Dépollution de l'ancien dépôt municipal de distribution du carburant : 105.000 €
- Piscine Lothaire : mise en place de capteurs solaires : 290.000 €
(une participation totale de 170.000 € est attendue des différents partenaires :
Etat, Région, UEM)
- Traitement des espaces urbains dégradés : 171.100 €

Par ailleurs, une somme de 40.000 € sera affectée à des opérations de sensibilisation dans le domaine de l'environnement et 50.000 € seront consacrés à des études et mises en conformité sur le patrimoine municipal, au regard de l'évolution de la législation.

Enfin, l'Institut Européen d'Ecologie et le Parc Régional de Lorraine bénéficieront d'une subvention de fonctionnement respectivement de 79.000 € et 22.000 €.

3) Embellir et sécuriser les espaces publics

Un effort d'entretien exceptionnel sera mené en matière de voirie.

2.435.000 € seront consacrés à des actions de reconstruction et de réfection des chaussées et trottoirs, travaux réalisés par entreprise ou en régie directe par les services techniques municipaux.

283.000 € seront réservés pour la restauration des ouvrages d'art, des murs de quais et des remparts médiévaux.

Par ailleurs, 8.687.000 € (6.175.200 € en 2006) permettront des extensions, réaménagements ou alignements de chaussées, de places, de rues dans divers quartiers :

Les Isles

* Espaces Publics du Pontiffroy

- Esplanade des Thermes

115.000 €

Metz-Centre

* Cour du Marché Couvert	600.000 €
* Rue Gambetta/Square Mangin	1.800.000 €
* Places Saint-Louis et Saint-Simplice et rues périphériques	5.000.000 €
- Rue Royale	
- Place du Quarteau (y compris les Rues Coislin et Saint-Henry)	
- Rue de la Fontaine	
(une participation du Conseil Général de la Moselle est attendue dans le cadre de la Politique Départementale d'Aménagement Urbain)	

Sablon

* Rue Chabot Didon	122.000 €
* Rue de Castelnau	700.000 €

Nouvelle Ville

* Rue Wilson	350.000 €
--------------	-----------

Le programme 2007 d'éclairage public quant à lui comprend l'inspection détaillée et la mise en conformité électrique des installations, l'amélioration et l'extension du réseau pour 1.700.000 €. Par ailleurs, les interventions sur les installations en façades et l'enfouissement de réseaux aériens (75.000 €) représentent un objectif permanent de la Ville qui propose sur chaque opération aux partenaires institutionnels ou non de s'inscrire dans une démarche environnementale volontariste.

Indépendamment de l'entretien de la voirie, un crédit de 985.000 € est consacré cette année à l'amélioration de la sécurité qui se traduit par différentes actions :

* Aménagements de sécurité

- Mise en place de la vidéosurveillance sur le quartier de la Patrotte	220.000 €
- Aménagement en faveur des personnes à mobilité réduite	60.000 €
- Mise en conformité de ralentisseurs	50.000 €
- Aménagements de sécurité :	
* Grigy Village	50.000 €
* Quartier Devant-les-Ponts	150.000 €
* Secteur de la Rue Pierre et Marie Curie	50.000 €
* Mise en conformité des zones 30	50.000 €
* Divers	20.000 €

* Aménagements divers

- Signalisation lumineuse et régulation du trafic	300.000 €
- Jalonnement	35.000 €

Enfin, la rémunération de l'exploitant des parcmètres est estimée à 570.000 € ; la recette prévisionnelle des stationnements payants sur voirie est évaluée à 2.300.000 € et les parcs concédés apporteront une recette de 2.320.000 €.

4) Gestion du patrimoine

Diverses opérations immobilières seront réalisées en 2007, représentant 1.663.000 € en dépenses (rachat de bâtiments militaires Boulevard de Trèves pour 553.000 € et de l'annexe Lambinet pour 130.000 €) et 5.198.265 € en recettes dont la vente d'un ensemble d'immeubles dans l'Ilôt des Piques 2.000.000 € (délibération du 1^{er} Juin 2006).

Par ailleurs, la bonne conservation du patrimoine immobilier de la Ville nécessite chaque année des travaux d'entretien et de réparation réalisés, soit par entreprise, soit par les services techniques municipaux.

L'enveloppe globale 2007 se monte à 1.144.200 €.

La Patrotte – Metz Nord

- Rue Teilhard de Chardin 110.000 €
 - * ravalement façades

Devant-les-Ponts

- Cimetière Saint-Simon
 - * Columbarium et Jardin des Souvenirs 15.000 €
 - * divers travaux 6.000 €
- Ecole Maternelle Le Trimazo
 - * réfection de la chaufferie 37.000 €

Les Isles

- Cimetière de Chambière
 - * Columbarium et Jardin des Souvenirs 30.000 €
 - * divers travaux 74.000 €
- Immeuble Quai Paul Wiltzer
 - * réfection cage d'escaliers privative 17.500 €
- Immeuble 1 Place de la Comédie
 - * remplacement des menuiseries extérieures 51.900 €

Ancienne Ville

- Institut Européen d'Ecologie
 - * réfection du portail d'entrée 35.000 €
- Immeuble 69 Rue Mazelle
 - * réfection toiture et remplacement velux 28.500 €

Queuleu – Plantières

- Cimetière de l'Est
 - * Columbarium et Jardin des Souvenirs 35.000 €
 - * divers travaux 35.000 €

Metz-Centre

- Hôtel de Ville
- * travaux de sécurité incendie 20.000 €
- * travaux divers 15.000 €

Sablon

- Cimetière du Sablon
- * Columbarium et Jardin des Souvenirs 17.000 €
- Complexe du Sablon 38/48 Rue Saint-Bernard
- * remplacement revêtement de sol du couloir du 1^{er} étage 10.000 €

Magny

- Cimetière de Magny
- * Columbarium et Jardin des Souvenirs 18.000 €
- * divers travaux 15.000 €
- Groupe Scolaire Magny La Plaine
- * réfection de la chaufferie 54.500 €

Vallières

- Cimetière de Vallières
- * Columbarium et Jardin des Souvenirs 30.000 €
- Groupe Scolaire Les Bordes
- * réfection de la chaufferie 44.800 €

Borny

- Stade des Hauts de Blémont
- * création de locaux pour le personnel technique 400.000 €
- COSEC Dauphiné
- * travaux liés au risque de légionellose 45.000 €

De plus, 771.100 Euros sont inscrits en prévision de diverses interventions sur les bâtiments municipaux (travaux d'hygiène, de conformité, sécurité et d'incendie...).

II – PROPOSER UNE OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS AMBITIEUSE

1) Culture

La politique culturelle municipale se traduit par la poursuite de grands chantiers, le fonctionnement des établissements existants, les subventions allouées aux organismes culturels et les études liées aux nouveaux équipements (musiques actuelles).

a) Travaux

Equipements : Bibliothèques

* Médiathèque du Pontiffroy : extension	
- Transfert de la vidéothèque et de la logithèque installées sur le Technopôle dans l'ancienne épicerie Huit à Huit (une participation du Conseil Général de la Moselle est attendue dans le cadre de la Politique Départementale d'Aménagement Urbain)	1.000.000 €
- Réfection complète des locaux de la BMJ ouverts au public	43.350 €
* Médiathèque de Borny	
- Harmonisation avec l'extension et y compris le mobilier	230.000 €
* Acquisition des collections	435.000 €
* Acquisition exceptionnelle d'un livre d'heures du XVème siècle (participation Etat : 20.000 € et Région Lorraine : 35.000 €) (délibération du 26 Octobre 2006)	110.000 €
* Restauration de documents anciens	9.000 €
* Reliures d'art	9.000 €
* Renouvellement du mobilier et acquisition de matériel spécifique	45.000 €
* Pose d'enseignes lumineuses	25.000 €

Archives

* Renouvellement de mobilier et de matériel culturel	7.700 €
* Restauration de documents anciens	15.240 €
* Numérisation de documents	15.240 €

Travaux de restauration et d'entretien des Monuments Historiques

- Eglise Saint-Eucaire	
* restauration des couvertures des bas côtés de la nef et du chœur (participation attendue de l'Etat : 52.000 €)	160.000 €
- Eglise Saint Vincent	
* travaux de restructuration de la couverture de l'absidiole nord (participation attendue de l'Etat : 20.000 €)	60.000 €
- Eglise Notre-Dame	
* Mise sous surveillance extenso métrique (participation attendue de l'Etat : 12.000 €)	36.000 €
- Eglise Saint-Martin	
* restauration du clocher (participation attendue de l'Etat : 16.400 €)	50.000 €
* travaux sur la flèche (participation attendue de l'Etat : 160.000 €)	485.000 €
- Gros entretien de divers monuments historiques (participation attendue de l'Etat 7.630 €)	53.500 €

<u>Travaux de gros entretien et de sécurité dans divers bâtiments culturels et culturels</u>	150.000 €
---	-----------

Divers

- Création, mise en place et labellisation d'un itinéraire culturel à travers la ville (2^{ème} tranche) 50.000 €
- Etude pour la création d'une salle de musiques actuelles 100.000 €

b) Fonctionnement des équipements existants (hors frais de personnel)

Le budget global de fonctionnement des Bibliothèques-Médiathèques s'élève à 311.150 €, celui des Archives Municipales à 13.800 € et 10.522 € pour l'Harmonie Municipale.

c) Manifestations et organismes culturels

L'enveloppe globale destinée au subventionnement des divers organismes d'action culturelle régulièrement aidés par la Ville s'élève à 1.048.438 €. Il s'agit de participer notamment aux animations et aux manifestations (705.030 €) ainsi qu'à Metz en Fête (85.000 €), à l'Animation Estivale (64.408 €) et à la programmation des Trinitaires (194.000 €).

Une dotation de 1.820.000 € a été prévue à titre de participation au financement du Syndicat Mixte de l'Orchestre National de Lorraine.

En 2007, l'association de gestion de "l'Arsenal" se verra attribuer une subvention de fonctionnement de 2.835.000 € et une subvention d'équipement de 150.000 €.

Enfin 160.000 € seront consacrés à l'aide à l'investissement sous forme de subvention d'équipement aux Conseils de Fabrique.

2) Jeunesse et Sports

Dans ce domaine, l'action de la municipalité se situe tout d'abord au niveau de travaux neufs et de travaux d'entretien, ensuite au niveau des acquisitions de matériel, enfin par des aides financières accordées aux différentes associations pour promouvoir le sport, l'animation socio-éducative des jeunes et adolescents et les loisirs.

En préliminaire des projets 2007, il convient de rappeler la délibération du 27 Octobre 2005 qui prévoit la création d'une halle d'athlétisme pour un montant de 6.000.000 Euros (une participation du Conseil Régional pour 1.268.060 Euros) avec une première tranche de 3.000.000 Euros en 2006. Cet équipement d'audience interrégionale profitera de par sa proximité aux établissements scolaires, aux associations et écoles de sport du quartier.

a) Travaux

Devant-les-Ponts

- COSEC Rue René Paquet
* renforcement du sol sportif et ravalement de la façade 150.000 €

Patrotte

- Gymnase Rue des Intendants Joba
* reprise de la façade 75.000 €
- MJC Patrotte
* pose d'alarme incendie 7.000 €

Les Isles

- MCL Saint-Marcel
* réfection de l'escalier et reprise des régulations 45.000 €

Bellecroix

- Stade de Bellecroix
* extension des vestiaires 320.000 €
- gymnase Avenue de Lyon
* rénovation des vestiaires 167.000 €

Nouvelle Ville

- MJC Metz-Sud
* rénovation du rez-de-chaussée 10.000 €

Sablon

- Bowl du Parc de la Seille
* extension 750.000 €
(une participation du Conseil Général de la Moselle est attendue dans le cadre de la Politique Départementale d'Aménagement Urbain)
- Maison des Associations
* transformation des chaufferies fioul en gaz 42.500 €

Magny

- Stade du Plateau
* réfection du terrain synthétique 350.000 €
- Bords de Seille
* création d'une plaine de sports 18.000 €

Vallières

- Centre socioculturel
* rénovation intérieure 36.000 €
- Gymnase
* pose de protections 10.000 €

Borny

- Halle couverte d'athlétisme
* 2ème tranche de travaux 3.000.000 €
(Coût total des travaux : 6.000.000 €)
(Participation du Conseil Régional : 1.268.060 €)
- Stade des Hauts de Blémont
* rénovation complète des vestiaires 350.000 €
- Piscine de Belletanche
* mise en place d'un contrôle d'accès au parking 67.000 €
- COSEC Paul Valéry
* création d'un mur d'escalade 55.000 €
- Centre social du Petit Bois
* travaux sur local technique 9.000 €

Grigy-Technopôle

- Construction d'une salle polyvalente à vocation socio-éducative
* étude 100.000 €

Hors canton

- Stade Saint-Symphorien
* réhabilitation et extension de la tribune sud
(1^{ère} tranche) 1.500.000 €
- Complexe sportif Saint-Symphorien
* travaux divers d'entretien 10.000 €
- Plan d'Eau : réaménagement et extension du pôle nautique
et du Port de Plaisance pour 2.000.000 € au titre du programme
biennal 2007/2008.

En matière d'entretien annuel, une dotation globale de 421.800 € est inscrite dans ce budget pour assurer la conservation des équipements et de leurs abords par entreprise ou en régie directe. Il s'agit :

- d'assurer la maintenance des piscines (150.000 €)
- de réaliser différents travaux d'entretien sur les terrains de plein air (271.800 €)

b) Matériel

52.000 € sont prévus pour l'achat ou le remplacement de divers matériels sportifs pour les stades, les gymnases, les centres balnéaires et les centres socioculturels.

c) Subventions

L'enveloppe 2007 des subventions pour l'encouragement aux sports s'élève à 1.452.000 €. Sont inclus dans cette dotation :

- les aides destinées aux clubs sportifs amateurs et de haut niveau (1.200.500 €), dont 55.000 € à titre de participation aux frais de fonctionnement du complexe sportif de l'ASPTT Metz rue des Hauts Peupliers
- les subventions pour manifestations sportives (61.000 €)
- l'animation sportive estivale (160.000 €)
- aide au financement des postes de responsables des écoles de sports (30.500 €)

Par ailleurs, l'association FC Metz bénéficiera d'une subvention de 1.000.000 € et la participation de la Ville de Metz à l'Open de Moselle de Tennis s'élèvera à 200.000 €.

De plus, la Ville de Metz accueillera du 6 au 11 Décembre 2007 le tour principal des éliminatoires du 18^{ème} championnat du monde de Handball Féminin.

Outre la mise à disposition du Palais Omnisports des Arènes et l'organisation d'actions d'accompagnement en direction des populations scolaires et des écoles municipales pour 20.000 €, il est prévu de verser au Comité organisateur une subvention de 70.000 € (délibération du 23 Novembre 2006).

L'intervention de la commune dans le domaine socio-éducatif se traduit par sa participation financière au fonctionnement des associations ainsi que des MJC, des centres sociaux et socioculturels dans le cadre du conventionnement intervenu avec ces structures.

Pour 2007, les subventions d'action socio-éducatif se répartissent comme suit :

- fonctionnement et conventionnement (496.872 €)
- animations et manifestations (180.061 €)
- personnel administratif et d'animation (734.425 €)
- activités périscolaires (175.000 €)

soit un crédit global de 1.586.358 €.

3) Affaires Scolaires

Dans le domaine scolaire, la municipalité intervient au niveau de l'entretien des écoles et de leurs annexes, ainsi qu'au niveau des participations financières à l'enseignement public et privé.

a) Entretien des écoles

Une enveloppe de 1.201.100 € est provisionnée pour divers travaux de réfection, d'aménagement et de grosses réparations pour l'ensemble des écoles :

- Elémentaire de la Seille	41.000 €
- Elémentaire Maurice Barrès I	20.000 €
- Elémentaire Maurice Barrès II	179.000 €
- Elémentaire Jean Monnet	122.000 €
- Elémentaire Erckmann Chatrian II	160.000 €
- Elémentaire Plantières	144.500 €
- Elémentaire Fort Moselle	179.800 €
- Elémentaire Auguste Prost	86.700 €
- Maternelle Les Acacias	131.800 €
- Maternelle La Moineaudière	136.300 €

De plus une enveloppe de 165.300 € sera consacrée à la rénovation des sols dans différents établissements.

Par ailleurs, 30.000 € serviront à la mise en conformité, au réaménagement et à l'équipement des cours d'écoles.

Le remplacement de mobilier et matériel scolaires ainsi que le programme annuel d'équipement en matériels divers (jeux d'enfants,...) s'élèvent à un montant de 350.000 €, et 270.000 € seront consacrés à la restauration scolaire : réaménagements divers et acquisition de matériel (80.000 €), mise aux normes informatiques des bornes de réservation des repas (100.000 €) et création d'un self service à Plantières (90.000 €).

Enfin, le nettoyage des locaux scolaires est budgété à hauteur de 980.000 €.

b) Participation au coût de fonctionnement des écoles

L'enveloppe relative à la gratuité scolaire figure dans le budget 2007 pour un montant de 347.322 €.

Les dotations par élève mises à disposition des directeurs d'écoles s'élèvent à 29,70 € en classe maternelle, à 32,99 € en classe élémentaire et à 39,48 € en classe de perfectionnement.

Pour l'application de la loi "Guernieur", une participation aux frais des écoles privées a été budgétée pour 237.414 €.

Par ailleurs, depuis 1999 une contribution estimée à 130.000 € est versée par les communes d'origine pour les élèves non messins scolarisés à Metz.

La dotation relative au transport des élèves dans le cadre du ramassage scolaire s'élève pour 2007 à 63.000 €.

Le transport des enfants des écoles aux restaurants scolaires nécessite un crédit de 192.000 €.

Environ 280.000 repas seront servis en 2007 dans les différents restaurants scolaires messins et la distribution de lait sera poursuivie dans les écoles maternelles pour un montant global de 680.000 €.

Une enveloppe de 107.000 € est réservée pour les activités dans les écoles :

- Classes de découvertes, sorties pédagogiques,
- Activités pédagogiques,
- Classes de patrimoine.

(la mise en place des activités périscolaires est confiée au Service Jeunesse et Sports qui dispose à cet effet d'une enveloppe de 170.000 €).

La participation de la Ville de Metz aux frais de séjour des enfants messins en centres aérés et colonies de vacances s'élève à 35.000 €.

III - REpondre aux besoins quotidiens des habitants et développer la vie des quartiers

1) Moyens des services

La municipalité poursuit toujours son effort en matière de communication pour améliorer, grâce à l'utilisation de nouvelles technologies, la productivité des services municipaux, l'information des administrés et leurs relations avec notre Administration ; par ailleurs, il s'agit de promouvoir la Ville à des fins de développement économique.

a) Multimédia, informatique et nouvelles technologies

Le budget de fonctionnement des services chargés du Développement des Technologies de l'Information et de la Communication s'élève à 957.180 € dont 549.345 € pour la seule maintenance.

Indépendamment du renouvellement ou de la mise à niveau des matériels, logiciels (400.000 €) et systèmes ressources, le budget d'investissement sera doté des moyens nécessaires aux extensions des projets en cours, soit au total 830.000 €. 60.000 € seront consacrés à l'extension du réseau municipal, 50.000 € à la dématérialisation, 10.000 € seront affectés aux études sur l'implantation de bornes interactives dans les cimetières.

Les autres axes seront le développement des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (N.T.I.C.) au titre duquel la Ville de Metz souhaite poursuivre ses initiatives pour l'accompagnement des citoyens dans la société d'information, notamment :

- **Info-mobilité** vise à la diffusion d'informations pratiques pour les citoyens en déplacement : rendre accessible, sur différents terminaux collectifs ou individuels des informations liées aux différents modes de transport, au tourisme et au patrimoine des villes.

- **Carte vie quotidienne** : ce projet a pour objectif de développer des bouquets de services locaux dématérialisés accessibles par une carte personnelle délivrée par la collectivité. Le projet vise l'émergence d'offres enrichies de services en favorisant la mutualisation des moyens et des supports.
- **Médianet** vise à faciliter l'accès de tous à Internet et en particulier les personnes handicapées ou âgées. Un effort tout particulier sera consacré cette année à la vocalisation des sites web, dont le nouveau portail.

Par ailleurs, il convient de souligner que dans le cadre de l'accompagnement des citoyens pour l'appropriation des TIC un volet est également consacré au fonctionnement des deux espaces multimédia de la Ville de Metz.

Enfin, dans le domaine des relations transfrontalières, des initiatives communes, notamment sur les Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.), seront prises entre les villes regroupées dans le réseau de villes Quattropole. La part de la Ville de Metz est estimée à 261.000 €.

b) Mobilier administratif

Un crédit de 40.000 € permettra de renouveler certains mobiliers et matériels administratifs vétustes des services municipaux, 40.000 € seront consacrés au remplacement de photocopieurs et 40.000 € seront nécessaires pour l'acquisition des matériels topographique et de reproduction du Service de l'Information Géographique.

c) Télécommunications

Le fonctionnement et la maintenance du réseau téléphonique municipal nécessitent une dotation de 655.400 € et 210.500 € sont prévus pour des travaux sur les réseaux téléphoniques et l'acquisition d'outillage.

d) Parc automobile

Une somme de 750.000 € émerge au programme d'investissement 2007 pour procéder au remplacement des véhicules et des engins.

e) Energie

Pour 2007, les divers postes de dépenses d'énergie se décomposent comme suit :

- Electricité :	1.250.000 €
- Chauffage, gaz et fioul :	2.350.000 €
- Eau	689.410 €

f) Participations à des organismes ou instances extérieurs

Les contributions annuelles de la Ville s'établissent comme suit pour 2007 :

- Amicale du Personnel Municipal :	1.150.000 €
- Office du Tourisme	
* subvention de fonctionnement	1.115.000 €
* subvention d'équipement	50.000 €
- Syndicat Intercommunal à Vocation Touristique du Pays Messin (SIVT) :	27.265 €

g) Personnel

La masse salariale progresse de 0,76 % par rapport à l'année 2006 et prend en compte l'avancement du personnel et la hausse prévisionnelle des salaires.

h) Assurances

Une enveloppe globale de 1.111.325 € figure dans le budget 2007 pour le paiement des primes d'assurances contractées par la Ville dont notamment la flotte automobile, les dommages aux biens et la Responsabilité Civile.

2) Solidarité et actions en faveur de l'emploi**a) Contrat de Ville et Politique de la Ville**

En plus d'une nouvelle tranche du Contrat de Ville de 915.000 € et parallèlement au Grand Projet de Ville dont il a été question précédemment, l'action sociale de la Ville de Metz se traduit pour la municipalité par des concours financiers apportés aux divers organismes sociaux ou chargés du secteur social. Il s'agit notamment de la subvention au C.C.A.S. d'un montant de 10.397.111 € pour le fonctionnement complétée par une subvention d'équipement de 300.000 €.

Par ailleurs, dans le cadre de la Politique de la Ville, la municipalité s'attachera à une répartition équitable des crédits vers les quartiers en difficulté.

Ces concours permettent notamment de soutenir les actions en faveur des personnes défavorisées, des personnes âgées ou de la petite enfance.

b) Actions en faveur de l'emploi

En outre, la Municipalité poursuivra en 2007 son action directe en faveur de l'emploi à travers le Service de la Délégation à l'Emploi, qui dispose d'un budget de 329.919 € et permet de subventionner notamment la Mission Locale pour l'insertion professionnelle des jeunes (183.000 €) et le fonds local d'aide aux jeunes (24.392 €).

3) Festivités

De plus, 581.000 € de crédits sont prévus pour l'organisation des traditionnelles fêtes et manifestations messines et 85.000 € seront consacrés à l'achat et au renouvellement du matériel pour ces manifestations.

Il s'agit notamment de la Fête de la Mirabelle (300.000 €), du 14 Juillet (23.000 €), ou encore de la Saint-Nicolas (30.000 €) et 125.000 € permettront d'améliorer les illuminations de fin d'année.

4) Finances

Le montant total des dépenses et recettes est :

- en 2006 : 192.154.487 €
- en 2007 : 203.964.119 € soit une augmentation de + 6,15 %.

Sans le Centre Pompidou-Metz (opération de mandat qui représente 25.000.000 € en dépenses et en recettes), l'augmentation d'un budget à l'autre est de + 1,03 %.

Le montant des dépenses réelles d'investissement est de 80.949.900 € en 2007 alors qu'il était de 71.432.833 € en 2006. En 2007 les dépenses réelles d'investissement représentent 39,7 % des dépenses réelles totales.

Les dépenses d'investissement du budget municipal s'élèvent à :

- 2006 : 56.412.759 €
- 2007 : 55.949.900 €

Pour financer ces opérations, les recettes d'investissement sont les suivantes :

- subventions et autres recettes définitives : 22,6 millions d'euros, soit 40,4 % (21,8 millions d'euros soit 38,7 % en 2006) ;
- autofinancement (ou épargne brute) : 17,3 millions d'euros, soit 31,0 % (15,1 millions d'euros soit 26,8 % en 2006) ;
- emprunt : 16 millions d'euros, soit 28,6 % (19,5 millions d'euros soit 34,5 % en 2006) ;

Le Centre Pompidou-Metz, opération de mandat, s'équilibre par des recours aux participations de la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole, à hauteur de 25 millions d'euros (15 millions d'euros en 2006).

Les remboursements de dettes et la mise en œuvre de la gestion active de la dette conduisent à une annuité d'un montant global de 4.343.512,71 € (capital et intérêts), soit 34 €/habitant.

Le ratio d'endettement par habitant (encours au 01/01/2007 de 19.580.623,78 €) est de 154 €/habitant, contre 182 € en 2006, soit plus de quatre fois moins que le ratio moyen de la strate.

Il en résulte un autofinancement conforté : l'épargne nette (qui correspond à l'épargne brute diminuée du remboursement des emprunts en capital), est de 14 millions d'euros en 2007 (contre 11,5 millions d'euros en 2006), soit une augmentation de plus de 22 %.